



Liège-Paris 1848

Littérature, féminisme et Révolution

COMMUNICATION DE DANIEL DROIXHE
À LA SÉANCE MENSUELLE DU 8 MARS 2003

Au début de la troisième partie de *l'Éducation sentimentale*, après le rendez-vous manqué avec Madame Arnoux, Frédéric sort de l'hôtel de la rue Tronchet, au matin du 24 février 1848, pour « aller voir ce qui se passait¹ ». On sait comment l'annonce du grand banquet « réformiste » qui devait se tenir le jour précédent avait mobilisé une population parisienne que radicalisa la fusillade du boulevard des Capucines, sonnante le glas de la monarchie de Juillet. C'est au jardin des Tuileries qu'en compagnie de son ami Hussonnet, Frédéric apprend que « la duchesse d'Orléans était nommée régente », puis que « la République est proclamée ».

Hussonnet dit, en bâillant :

– « Il serait temps, peut-être, d'aller instruire les populaires ! » Frédéric le suivit à son bureau de correspondance place de la Bourse ; et il se mit à composer pour le journal de Troyes un compte rendu des événements en style lyrique, un véritable morceau, qu'il signa.

Si l'on en croit la *Gazette de Liège*, un écrivain belge présent à Paris aurait, comme le héros de Flaubert, adressé à la presse la relation d'un des épisodes marquants de la mémorable journée. La *Gazette* reproduit en effet un récit rapportant l'entretien au cours duquel Lamartine, sollicité par des journalistes du *National*, décida qu'il

¹ Éd. Peter Michael Wetherill, Paris, Garnier, 1984, p. 289 et suiv.

n'était plus temps de sauver le pouvoir en conservant « une apparence de forme monarchique » et se prononça pour la république. On peut vérifier la fidélité générale de la correspondance de Paris par comparaison avec l'*Histoire de la Révolution de 1848*, que l'écrivain publie l'année suivante, notamment à Bruxelles². La relation imprimée par la *Gazette de Liège* est due, précise cette dernière, à un « témoin oculaire », « Monsieur Edouard Wacken », qui l'a donnée « dans un feuilleton publié par la *Nation* ». En tout état de cause, l'écrivain liégeois n'a pu qu'exagérer l'intimité de son témoignage, car Lamartine raconte qu'un « entretien secret » lui fut demandé, qui se tint « dans une salle écartée du palais », dont « on ferma les portes ».

Par quel canal Wacken prit-il connaissance de cet « entretien secret », qui l'était probablement bien peu ? Je n'ai pas cherché à l'établir. L'anecdote invite plutôt à se demander dans quel climat la correspondance parisienne fut lue à Liège et quel écho elle trouva éventuellement chez d'autres écrivains du cru.

Si l'on se réfère à nouveau à la *Gazette* locale, l'atmosphère politique et sociale était particulièrement calme, en ce printemps 1848 que Georges-Henri Dumont a évoqué dans un livre récemment réédité³. On sait que Gand, Bruxelles, l'ensemble du Hainaut et les Ardennes furent agités de troubles continuels. À Charleroi, vers la mi-mars, plus de cinq mille ouvriers se croisent les bras. On s'attend à Mons à « une démonstration des gens du peuple⁴ ». Une « collision » oppose début avril la gendarmerie et des mineurs voulant « faire cesser les travaux d'exploitation qui se continuaient dans quelques puits d'extraction sur Quaregnon et Wasmes⁵ ». « Trois personnes », rapporte la *Gazette*, « dont une femme et deux hommes auraient été tués. Un gendarme aurait eu son cheval blessé ». On

² Les éditions bruxelloises portent les adresses de Méline, Cans et Cie, Rozez et F. Michel. On a consulté l'édition donnée par ce dernier, p. 107 et suiv. L'épisode sera également reconsidéré dans *Le conseiller du peuple*, sorte de journal — plutôt chronique rétrospective — que Lamartine fait imprimer à Bruxelles à partir d'avril 1849, d'abord sous l'adresse de F. Michel, « libraire-éditeur, Marché-aux-Bois », en réalité sur les presses de J. Gervais. L'ouvrage s'imprimera en 1851 à l'adresse de « Paris, rue de Richelieu, 85 » et sous celle de l'« impr. De Wittersheim », puis chez Michel Lévy Frères.

³ *Le Miracle belge de 1848*, Bruxelles, Le Cri, 2003.

⁴ *GL*, 21 mars, n° 72 ; 1-2 avril, n° 82.

⁵ D'après la *GL*, 5 avril 1848, n° 85.

proclame la République à Ronquières⁶. À la date du 4 avril, la *Gazette liégeoise* écrit :

Notre population continue d'être animée du meilleur esprit, et jusqu'à ce jour, pas le moindre désordre n'est venu troubler la tranquillité dont nous jouissons : c'est un fait que nous constatons avec plaisir. Jeudi dernier cependant le quartier du Pont-d'Ile a été pendant un quart d'heure tout en émoi, et voici à quelle occasion : Un sieur*** de cette ville, sous l'influence de boissons spiritueuses qu'il venait de prendre, se mit à parcourir la rue Vinâved'Île, en criant à tue-tête, *vivent les belges, vive la République!* puis, escorté de plusieurs centaines de personnes que ses cris avaient attirées, il alla se placer, au milieu de la rotonde du Passage. Là, s'exaltant de plus en plus, faisant force moulinets avec sa canne, il entonna de nouveau les mêmes refrains, en les entremêlant, par forme de variantes, du cri de *Vive Léopold, vive la liberté!*

La foule, cependant, « restera impassible et muette⁷ ».

Ce « meilleur esprit », cette « tranquillité » dont parle le journal étaient-ils partagés par les hommes de lettres d'une cité qui connaissait en ces premiers temps de l'État belge, nous disent les historiens, une vie politique particulièrement animée ? Dans nos panoramas de la littérature française et dialectale de Belgique, les natifs des bords de Meuse fixent l'image d'un nouveau monde industriel bercé aux accents d'un humanitarisme social qui trouve ici à s'exercer un terrain particulièrement propice. Le romantisme au pays de saint Lambert, c'est Béranger chez Cockerill. Le *Haut Fourneau* de Weustenraad, ex-saint-simonien, qui voue au peuple plus d'un *Chant du prolétaire*, domine le paysage moral. Aussi se tourne-t-on d'abord vers l'auteur des *Poésies lyriques* de 1848 pour trouver un écho du grand événement qui secoua non seulement la France mais toute l'Europe, de la Suisse à la Prusse.

⁶ *GL*, 8 juin, n° 140.

⁷ *GL*, 30 mars 1848, n° 80. Dans la région, seule Verviers se ferait remarquer par une démonstration républicaine toute individuelle, quand « un individu », bien vite conduit au poste, se promène « dans les rues coiffé d'un bonnet rouge ».

Weustenraad, né à Maastricht, ayant conquis ses lauriers d'écrivain à Liège, avait rejoint à Bruxelles en 1846 la *Revue de Belgique* fondée par Wacken, avant de quitter ses fonctions de directeur du journal libéral *La Tribune* — dans des conditions sur lesquelles le vieux et bon petit livre de Fernand Séverin ne fait pas toute la clarté⁸. Son évolution politique et morale dans les années qui précèdent la Révolution de février expliquent suffisamment son silence à cette occasion, sans qu'il faille invoquer aussi le lâchage quelque peu cynique dont il fut victime de la part de Charles Rogier lors de sa candidature à la succession de Philippe Lesbroussart à la chaire de littérature française de l'université de Liège. Le temps était loin où Weustenraad militait pour le saint-simonisme et il cultivait à l'égard des masses, à la fin de sa vie, un sentiment pour le moins ambigu. Son poème *La démocratie*, de 1845, annonce l'avènement de la volonté du plus grand nombre, mais en l'entourant de figures menaçantes⁹. Le « torrent populaire » grossit. Il faut lui accorder « un lit plus large et plus profond », faute de quoi, devenu « hostile », le flot emportera tout sur son passage. Le poème suggère même une sorte de stratégie.

Place, place au torrent qui s'avance en courroux,
Trop faibles désormais pour garder ses barrières,
Laissez-lui dévorer quelques stériles terres,
Pour conserver les champs fertilisés par vous.

Dès l'année suivante, l'indécent poème de 1846 intitulé *Aux pauvres* montre d'un coup la nudité de l'humanitarisme de Weustenraad, qui apparaît même en rupture avec les tendances les moins avancées de ce que Marx, en parlant de Lamartine, qualifiait de « socialisme poétique ».

Pauvres qui souffrez en silence,
Le riche aussi souffre et gémit ;
Pardonnez-lui son opulence,
Tolérez ce que Dieu permet, etc.

⁸ *Théodore Weustenraad. Poète belge*, Bruxelles, Éditions de la Belgique artistique et littéraire, 1914, p. 168-69.

⁹ *Poésies lyriques*, Bruxelles, A. Decq, 1848, p. 13-5.

Se tournera-t-on, pour dépasser ce « socialisme poétique », vers les poètes-ouvriers censés mieux en phase avec un sentiment et des revendications de classe ? Le plus connu d'entre eux, Denis Sotiau, se prenait comme d'autres pour Béranger. Aussi chanta-t-il, nous dit Joseph Hanse, « *L'Ouvrier*, les humbles, l'humanité¹⁰ ». On serait même tenté d'en faire une icône des lettres prolétariennes, en lisant que son poème *L'Ouvrier* fut présenté lors du grand banquet qu'organisa en 1849 à Bruxelles la Société des typographes, en présence de délégués français. Sotiau, rapporte un biographe, y prononça « un long discours en faveur des associations d'ouvriers, dans lequel il s'éleva à des considérations très larges sur la civilisation¹¹ ». Le portrait s'affadit d'un coup quand l'orateur, montrant « son bon sens pratique », se mit à s'opposer « énergiquement au partage des biens, aux bouleversements de la société, etc. » Sotiau fut-il du moins républicain ? On en doute quand on considère, poursuit Descœr, « ses poésies au roi, à divers membres de la famille royale, à Marie-Amélie, à la Belgique lors des fêtes nationales », etc. « Au milieu de l'effervescence du banquet de Bruxelles, il fut peut-être le seul orateur qui ait parlé de *notre roi vénéré, de notre reine adorée*. » On imagine la stupéfaction des confrères français, traditionnellement à la pointe du combat politique et social.

Passons rapidement sur les auteurs dialectaux de Liège qui, depuis une dizaine d'années, pilonnaient de leurs pasquilles l'Église, ses fondations pieuses, ses écoles et son évêque, Monseigneur van Bommel, dont le nom attirait si facilement la plaisanterie — *bômèl* désignant en patois l'hydropique. La satire wallonne changeait volontiers l'eau en vin dans les pièces dirigées contre un prélat transformé en barrique de « croté bourgogne ». On n'a pas assez, me semble-t-il, marqué les liens politiques unissant des poètes et chansonniers comme Joseph Lamaye, François Bailleux, Charles Wasseige, dont l'œuvre, si virulente à l'égard de l'institution religieuse, demeure quasiment muette face à la tentation républicaine et laïque. Le contexte politique rend compte de cet autre silence. Ces bourgeois avaient été trop occupés à faire triompher le libéralisme anticlérical lors

¹⁰ « Le romantisme dans les provinces wallonnes », *La Wallonie. Le pays et les hommes. Lettres-arts-culture*. Éd. R. Lejeune et J. Stiennon, Bruxelles, La Renaissance du livre, 1979, II, p. 379-80.

¹¹ Charles-Auguste Descœr, *Essai sur la vie et les ouvrages de Denis Sotiau*, Liège, F. Renard, 1861, p. 21.

des élections de 1847 — et 1848 les vit s'employer à renforcer leur succès en vue de l'échéance électorale du 13 juin. La victoire des urnes les avait rassasiés.

Un dernier élément semblerait confirmer l'étrange «tranquillité» caractérisant l'esprit public liégeois de 1848. Quand Hetzel, l'éditeur, et Tony Johannot, l'illustrateur, furent envoyés par Lamartine en Belgique en mission d'information, au mois de mars, ils consacrèrent la majeure partie de leur temps à Gand et Bruxelles. L'article récent de Sheila Gaudron sur cette embarrassante ambassade ne livre aucun nom de Liégeois rencontré par les voyageurs¹².

Dans le paysage littéraire local subsiste cependant une importante zone d'ombres : celle qui affecte et parfois efface les marges de l'action politique et ses acteurs. Comment, en effet, la cité ardente n'aurait-elle pas produit l'une ou l'autre tête brûlée profitant de l'occasion pour publier un républicanisme avec lequel flirtait — pour l'instant — un culte napoléonien que l'on dit assez vif ? Ces marges obscures sont, pour une bonne part, celles de la *Bibliographie liégeoise* du chevalier de Theux. On y relève des noms d'auteurs, des titres d'œuvres sur lesquels les bibliothèques que j'ai consultées jettent un autre silence, qui s'étend aux années de braise précédant la Révolution. Pas moyen, jusqu'ici, de découvrir un exemplaire de ce *Robespierre ou le neuf thermidor, drame en trois actes et en vers* que publie chez

¹² *Correspondance inédite d'Alphonse de Lamartine. Tome 2 / février 1848-1866*, textes réunis, présentés et annotés par Christian Croisille, en coll. Avec Marie-Renée Morin pour les lettres à Philippe Beaune, Clermont-Ferrand ; Centre de Recherches Révolutionnaires et Romantiques de l'université Blaise-Pascal (Clermont II) / Cahiers d'Études sur les Correspondances du XIX^e siècle, Cahier n° 6, 1996, p. 10-11. Cf. Wouters 1963, 1, p. 479-80. C'est à Bruxelles qu'il passa la plus grande partie de son temps, avec Gand, que l'on sait agitée de troubles politiques et sociaux très importants. Il y rencontra les mouvements les plus actifs et les personnalités les plus engagées, si l'on en juge par les noms que mentionne Sh. Gaudron : à Bruxelles, Alexandre Gendebien, Jules Bartels, Adelson Castiau, qui venait de scandaliser la Chambre par une déclaration pro-républicaine suivie de sa démission en tant que député ; à Gand, les avocats Spilthoorn et Delwaert, ainsi que le professeur Huet. Si Liège figure ici, c'est à travers la Société de l'Alliance, regroupant les francs-maçons « radicaux », ou « jeunes libéraux », c'est-à-dire ceux qui avaient mis au premier plan la revendication sociale, au détriment du militantisme proprement laïc. Gendebien et Bartels avaient fondé le journal *Le Patriote belge* en compagnie de Lucien Jottrand, qui, au sein de l'Alliance, « était sans doute le républicain le plus agissant » : il « avait été responsable de l'adresse de félicitations au gouvernement provisoire publiée par le *National* le 4 mars ». Jottrand avait joué un rôle dans la fondation des Sociétés démocratiques de Liège et Gand.

Redouté en 1847 un certain J. J. Fourdrin, aussi nommé Fourdrin aîné, ou Jean de Laborie, ou de La Boverie, qui se dit « instituteur à Liège » et se présente encore comme un « désœuvré français¹³ ». La critique française a observé combien était caractéristique le retour littéraire du thème révolutionnaire dans les années 1840. À Mons, c'est Théroigne de Méricourt qu'Adolphe Mathieu choisit comme sujet d'un poème de 1847. En janvier 1848, le théâtre royal de Liège donne *Charlotte Corday ou les Girondins*, tragédie en trois actes et en vers de Paul-Emile Gasc, imprimée à Bruxelles par Decq¹⁴. De 1840 à 1850, en France, une demi-douzaine de pièces nouvelles campèrent l'héroïne, la plus célèbre d'entre ces œuvres étant la *tragédie en cinq actes* de François Ponsard.

Ceci m'amène, par un raccourci nécessaire, à un dernier point. Parmi les questions d'actualité qu'évoquent, directement ou indirectement, la *Gazette de Liège* — notre main-courante en matière d'opinion publique et d'éclairage sur la « culture commune » — la plus présente est peut-être celle de la condition féminine. Le théâtre se révèle ici miroir particulièrement suggestif des idées qui agitaient Paris. Cet office de médiation n'est pas une découverte. Les Lumières avaient pour une large part pénétré Liège par l'opéra, à commencer par le *Barbier de Séville*. Médiation critique ou satirique, sans doute, dans le cas de la scène de 1848. Mais les effets d'une « propagande involontaire » sont loin d'être négligeables.

Le théâtre dessine en outre ce que la sociologie littéraire de Bourdieu a appelé un horizon d'attente. Elle témoigne de l'imprégnation dont jouissent des conceptions encore diffuses. Le 17 janvier 1848, le Gymnase de Liège met à l'affiche *Le Royaume des femmes ou le monde à l'envers*, une pièce de 1833 qui renverse les rôles assignés aux sexes et confine donc l'homme dans la condition de « soumission et obéissance » qui est d'ordinaire dévolue à la femme. Les mâles indociles seront mis à la « prison des hommes repentants » où ils passeront « toutes [leurs] journées à ourler des mouchoirs et à faire des layettes ». Inutile de préciser que le retour à la normale s'inscrira dans une charte finale de réconciliation, dont l'article quatrième

¹³ DT, col. 953, 958, 965, 983, 1034, 1053.

¹⁴ À Liège, Victor Carman, qui appartient à la famille de l'éditeur Vaillant-Carmanne, donne en 1849 un *Brutus, monologue en vers* (DT, col. 1053).

énonce : « Désormais les hommes feront la guerre, et les femmes... feront la soupe. » À celles-ci, on dira : « Je vous aime, je vous adore ; mais faut marcher droit, ou sinon¹⁵ ... »

On joue à Liège en octobre 1848 le *Club champenois* de Labiche et Lefranc, créé au théâtre de la Montansier, c'est-à-dire au Palais-Royal, le 8 juin. Il y fait allusivement référence à la violence conjugale — bien que la pièce caricature de manière aigre-douce, mais franchement hilarante, les idéaux « réformistes » du moment. Dans le *Club champenois*, le général Chauvinancourt évoque ses amours avec la veuve d'un lieutenant. « Je l'adorais. Nous nous séparâmes pour un coup de cravache que je lui sanglai vaguement sur le râble. »

Crénitot et Poncharrat. – Comment !

Chauvinancourt. – Oui, j'ai toujours battu les femmes... C'est une de mes friandises !

Le mois suivant, la scène liégeoise accueille *Le Code des femmes* de Dumanoir, la comédie créée au même Théâtre du Palais-Royal en 1845. Elle est jouée au théâtre royal de Liège en novembre 1848¹⁶. Par méprise, une jeune mariée veut obtenir le divorce au lendemain de la noce et s'adresse à un avocat qui a « publié un petit volume, intitulé : *Le Code des femmes... manuel des victimes* ». On se souviendra que le divorce avait été aboli en 1816 et que son rétablissement avait été mis à l'ordre du jour par le député Crémieux le 26 mai 1848. L'avocat Mignonet rappelle à sa cliente que la femme trompée ne peut obtenir la séparation en sa faveur que si le mari, selon la loi, *a tenu sa maîtresse dans la maison commune*. « Oh ! l'horreur !, s'écria Emma, il ne manquerait plus que ça ! » Par contre, pas de souci pour le mari, « hors de chez lui ».

Mignonet. – C'est immoral... mais c'est légal... il est dans son droit... Code civil, article 230.

¹⁵ « Rodolphe : Oui, oui, vous avez raison, mon cher Bernard, c'est à nous de leur faire comprendre qu'à l'homme seul appartient la force et l'énergie, et que lui seul doit commander. »

¹⁶ GL, 2 nov., n° 37, (Paris) : Imprimerie hydraulique de Giroux et Vialat, à Saint-Denis-du-Port, près Lagny – BNF YTh-863.

Emma. – Quelle indignité !... Et si la femme trompe son mari... hors de chez elle ?... ah !...

Mignonet. – Dans ce cas... assez répandu... nous flottons entre trois mois et deux ans de prison... article 308.

Emma. – Mais c'est une abomination !... La loi a donc été faite pour les hommes ?...

Mignonet. – C'est qu'elle a été faite *par* les hommes.

La revendication féministe s'est exprimée, en 1848, par la constitution de clubs dont certains débats sont rapportés par *la Gazette de Liège*, avec une ironie qu'on dirait parfois retenue. Le feuilleton du journal reproduit aussi, dans sa livraison du 30 mars, le débat sur le droit de vote des femmes, tel que le réclamait et le justifiait, parmi d'autres mouvements, le célèbre groupe des *Vésuviennes*. Celles-ci, écrivait Eugène Guinot, menaçaient la société d'une « scission » plus grave que celle des « classes ».

Le beau sexe se plaint d'avoir été oublié dans le partage des droits politiques, et de n'avoir rien gagné à la révolution, si ce n'est l'injure d'un dédaigneux silence. Mais si l'on se tait à leur égard, les femmes ne se taisent pas ; dans la triste position qu'on leur a faite et où on les a laissées, il leur reste la parole, et elles s'en servent ; il leur reste la plume, et elles s'en servent.

D'abord, « elles se formalisent et s'indignent de n'avoir pas été comprises dans le suffrage universel ».

Ainsi — disent-elles — lorsque de toutes parts les vieux préjugés s'écroulent et tombent en poussière, celui-là seul reste debout qui considère la femme comme un être secondaire et nul. Elle demeure en dehors des conquêtes de la liberté. La loi nouvelle accorde les droits politiques aux hommes de toutes les conditions, aux plus humbles, aux plus inintelligents, et la femme reste frappée d'incapacité. C'est affreux, c'est odieux, c'est intolérable !

La suite du texte est d'une haute perversité. D'une part, les femmes se sont justement mobilisées pour la politique. « Ainsi, l'importance des affaires sérieuses, les hautes et graves pensées qu'ils [qui : *sic*] remplissent tous les esprits, ont arrêté le cours des frivolités du monde. » Il n'y a plus de place pour les « choses futiles », les « vaines récréations », les « puérides dissipations ». Place aux exigences du « bien public », aux mâles occupations « que réclame la solennité des circonstances ». Malheureusement, un « désir » contraire affecte l'autre partie du genre humain.

Les femmes seules — *retour de la nature* — voudraient toujours avoir des bals, des concerts, des fêtes, et trouver continuellement l'occasion de déployer leurs grâces et d'étaler leurs parures. Si ce désir subsiste, c'est la faute de la République qui ne les a pas associées à ses travaux...

Cette participation « les aurait entièrement détachées des choses frivoles ». C'est le parti progressiste, à présent, qui les plonge dans la sujétion quand il « méconnaît leur intelligence », « dédaigne leur raison », « les repousse du monde politique ». Dès lors, « il est tout naturel qu'elles veuillent reprendre leurs anciennes habitudes... ». Aussi est-ce au mode du « désir », de la pulsion amoureuse, que Labiche réduit la référence au féminisme quand un des personnages du *Club champenois* exprime la culmination de son appétence sexuelle pour une veuve « vulcanienne ».

À quel point l'affranchissement de la condition féminine constitue un obscur objet de résistance chez les esprits les plus avancés, on le mesure chez cet emblème du républicanisme et du socialisme liégeois que représente Joseph Dumoulin. Avec la belle tête de paria romantique et de doux insoumis que lui a gravée Adrien de Witte, pour le frontispice des *Plébéiennes*, Demoulin célèbre la révolution qu'ont mise en marche les prolétaires, « dans le but de secouer le joug du capital, joug cent fois plus lourd que celui de la noblesse, car l'ouvrier ne fait pas de pas dans la vie sans en rencontrer les effets¹⁷ ». Son poème intitulé *La femme* n'en montre pas moins une certaine réserve envers la jeune fille dont l'imagination « promptement s'enflamme ». En dirigeant celle-ci « avec soin vers un but généreux », on évitera

¹⁷ *Aux ouvriers*. Publication mensuelle du dimanche, organe des intérêts populaires, p. 6.

que se développe « un élément social dangereux », frustrant la société de la mère-courage et de la ménagère veillant sur le foyer. On ne pouvait mieux exprimer le malaise de l'homme du temps devant la perspective d'un « ange révolté ».

Copyright © 2007 Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique. Tous droits réservés.

Référence bibliographique à reproduire :

Daniel Droixhe, *Liège-Paris 1848. Littérature, féminisme et Révolution* [en ligne], Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, 2007. Disponible sur :
<<http://www.arllfb.be/ebibliotheque/communications/droixhe080303.pdf>>